WELCOME PAC

Ceci n'est pas une intercommunale

27 Janvier 2025

bep
Une Équipe, des Idées, un Futur

inasep
votre eau, notre métier

ethias

Programme

1. Introduction – Amélie Joly

Questions

Pause café

2. Présentation du BEP– Renaud Degueldre

3. Présentation de l'INASEP– Didier Hellin

4. Cecin'est pas une intercommunale – BEP et INASEP

Lunch

WELCOME PAC

Présentation d'une intercommunale

Une Équipe, des Idées, un Futur

ethias

Ordre du jour

1. Introduction
2. Qu’est-ce qu’une intercommunale ?
3. Cadre légal & réglementaire
4. Fonctionnement administratif
5. Fonctionnement juridique
6. Questions / réponses

Introduction

Introduction

Comprendre ce qu’est une intercommunale

- Définition et explication des intercommunales

Appréhender son fonctionnement administratif et juridique

- Structure administrative
- Cadre juridique

Evaluer votre rôle en tant qu’élu local au sein de cette structure

- Responsabilités et devoirs
- Impact sur la communauté

Qu’est-ce qu’une intercommunale ?

Structure juridique

ASSOCIATION D'AU MOIS 2 COMMUNES

- Peut inclure toute autre personne de droit public et privé

TYPES D'INTERCOMMUNALES

- Intercommunale pure : uniquement composée de personnes publiques (ex : BEP et INASEP)
- Intercommunale mixte : composée de partenaires publics et privés (ex : BEP Expansion Economique)

PERSONNALITÉ JURIDIQUE DISTINCTE

- Doit prendre la forme d'une SA, SC ou SRL
- SC choisie par les intercommunales BEP pour satisfaire les besoins et/ou développer les activités économiques et/ou sociales de ses actionnaires

DURÉE LIMITÉE À 30 ANS

- Prorogeable par l'AG pour 30 ans au plus

Exemples de missions de service public

LES INTERCOMMUNALES AIDENT LE PUBLIC PAR DIFFÉRENTES ACTIONS COMME :

- Développement territorial
- Environnement
- Production & distribution de l’eau
- Santé publique

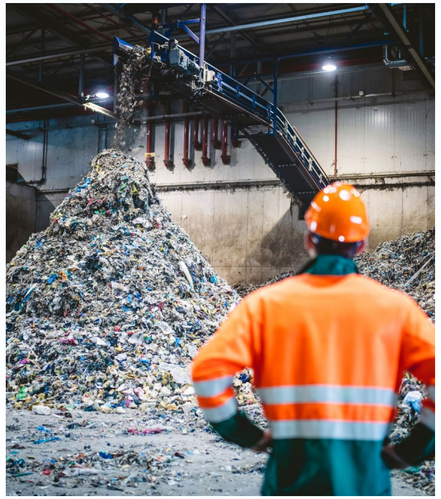

Cadre légal & règlementaire

Réglementation applicable

RÉGIE PAR LE CDLD ET LE CSA

Statuts et instances

LÉGISLATION SUR LES MARCHÉS PUBLICS

Qualité de pouvoir adjudicateur

RGPD

Responsable de traitements de données

Principes de bonne gouvernance

- **Obligation de transparence**

- **Contrôle de tutelle**
  - Tutelle générale d’annulation
  - Tutelle spéciale d’approbation

- **Certifications**
  - ISO
  - EMAS

Fonctionnement administratif

Structure des organes

ORGANES DE DÉCISION

- **Assemblée Générale (AG)**
- **Conseil d'Administration (CA**
- **Comité de rémunération**
  - Constitué au sein du CA, sans président
  - Emet des recommandations à l'AG pour les décisions relatives aux jetons de présence
- **Comité d'audit**
  - Constitué au sein du CA, sans président
  - Suit le contrôle légal des comptes
- **Bureau Exécutif (facultatif)**
  - Composé d'administrateurs
- **Direction Générale**

COMPÉTENCES DES ORGANES

- **Assemblée Générale (AG)**
  - Décisions réservées à l'AG par le CDLD et le CSA
  - Exemples : prorogation des la durée, approbation des comptes annuels, modifications des statuts, nomination des administrateurs
- **Conseil d'Administration (CA)**
  - Prend tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet de la société
  - Exceptions : actes réservés à l'AG par la loi
  - Dresse les comptes annuels et le rapport de gestion
  - Approuve son règlement d'ordre intérieur
- **Direction Générale**
  - Délégation de la gestion journalière
  - Conformément au règlement de délégation adopté par le CA
  - Certaines décisions prises conjointement avec le Président

Composition et désignation

Assemblée Générale (AG)

- **Composition :** 5 délégués par commune / province / CPAS
- Au moins 3 délégués doivent représenter la majorité du conseil communal / provincial / CPAS
- **Désignation :** délégués désignés par le conseil communal / provincial
- Proportionnellement à la composition du conseil

Conseil d'administration (CA)

- **Composition :** nombre de sièges déterminé par les statuts
- Nombre de sièges conforme au CDLD (max. 20, min. 10)
- Fixé en fonction du nombre d'habitants des communes associées
- Maximum cinq administrateurs par tranche de 50.000 habitants
- AG nomme les membres du CA
- Mixité obligatoire parmi les administrateurs représentant les communes associées et mixité de sexe.

Incompatibilités et rémunérations

INCOMPATIBILITÉS (CDLD)

Interdiction d’exercer plus de 3 mandats rémunérés dans les intercommunales associées

CONFLITS D’INTÉRÊT (CDLD)

Un administrateur ne peut pas participer à la délibération sur des objets auxquels il a un intérêt direct

RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES (CDLD)

Administrateur

- Ne peut percevoir qu’un jeton de présence par séance
- Plafonds : jeton de présence <= 125 euros, montant annuel brut <= 4.999,28 euros
- AG fixe le montant des jetons

Président

- Peut percevoir une rémunération et des avantages en nature au lieu d’un jeton de présence
- A défaut de rémunération, jeton de présence : président <= 180 euros, vice président <=150 euros

Processus décisionnel

RÉUNIONS

- **2 réunions de l'AG**
  - **En juin** pour l'approbation des comptes et du rapport de gestion
  - **En décembre** pour l'approbation du budget et plan stratégique
- **Réunions du CA**

VOTES

- **Assemblée Générale (AG)**
- **Conseil d'Administration (CA)**
  - Toujours majorité aux associés communaux

RAPPORTAGE DES VOTES

- Conseiller désigné peut rédiger un rapport annuel sur les activités
- Rapport communiqué au conseil communal dans les meilleurs délais

Fonctionnement juridique

Responsabilité des élus et mandataires

RESPONSABILITÉ DES ÉLUS

- Les bourgmestres et les échevins sont les organes de la commune
- La faute personnelle engage la responsabilité de la commune
- La responsabilité personnelle ne disparait pas même en cas de faute légère

RESPONSABILITÉ DES ADMINISTRATEURS / MANDATAIRES

- **Au sens du CDLD**
  - Responsables de l'exécution de leur mandat et des fautes commises dans leur gestion
  - Solidairement responsables envers l'intercommunale ou les tiers pour les dommages résultants d'infractions
  - Décharge de responsabilité si aucune faute n'est imputable et si les infractions sont dénoncées
- **Au sens du CSA**
- **Respect des règles de déontologie**
- **Obligation de développer et mettre à jour ses compétences professionnelles**

Rapports et plan stratégique

RAPPORT DU COMITÉ DE RÉMUNÉRATION

- Evaluation annuelle des rémunérations et avantages
- Politique globale de la rémunération

RAPPORT DE RÉMUNÉRATION DU CA

- Relevé individuel et nominatif des jetons et rémunération
- Avantages en nature perçus par les mandataires et dirigeants

RAPPORT DU COMITÉ D'AUDIT

- Rapport régulier au conseil d'administration
- Etablissement des comptes annuels et consolidés

RAPPORT DE GESTION

- Commentaires sur les comptes annuels

PLAN STRATÉGIQUE

Contrôles

Contrôles par les communes / provinces associées

- Outils pour informer de l’activité de l’intercommunale
- Participation aux décisions de l’intercommunale
- Principe de primauté pour les décisions
- Prise de connaissance des comptes annuels et rapports
- Mécanismes de contrôle selon l’art. 152313, CDLD

Contrôles par le Collège des contrôleurs au compte

- Surveillance des opérations financières
- Composé d’un réviseur et d’un représentant régional

Questions / Réponses

Merci pour votre écoute !

Des questions ?

Plus d'infos ?

ajo@bep.be
www.bep.be
www.bep.be/welcomepac

WELCOME PAC

Présentation du BEP
Renaud Degueldre

bep
Une Équipe,
des Idées,
un Futur

ethias

BEP

161 collaborateurs

343 ouvriers

Présentation du groupe BEP

UN ENSEMBLE SOLIDAIRE !

BEP
- Pure à majorité communale
- Stratégie territoriale
- Centre d'Entreprises et d'Innovation
- Assistance à maîtrise d'ouvrage
- Gestion de Namur Expo

BEP Environnement
- Pure à majorité communale
- Collecte et traitement déchets
- Propriété site/équipements

BEP Expansion économique
- Mixte à majorité communale
- Infrastructures d'accueil pour entreprises
- Propriété site/équipements

BEP Crématorium
- Pure à majorité communale
- Construction et exploitation d'un crématorium
- Associés communaux et provinciaux de Namur et du Luxembourg

IDEFIN Gestion déléguée
- Pure à majorité communale
- Gestion des placements énergétiques

GESTION

INVESTISSEMENT

Anciennes SIAEE

Une Équipe, des Idées, un Futur

Le BEP: 6 pôles d'activité

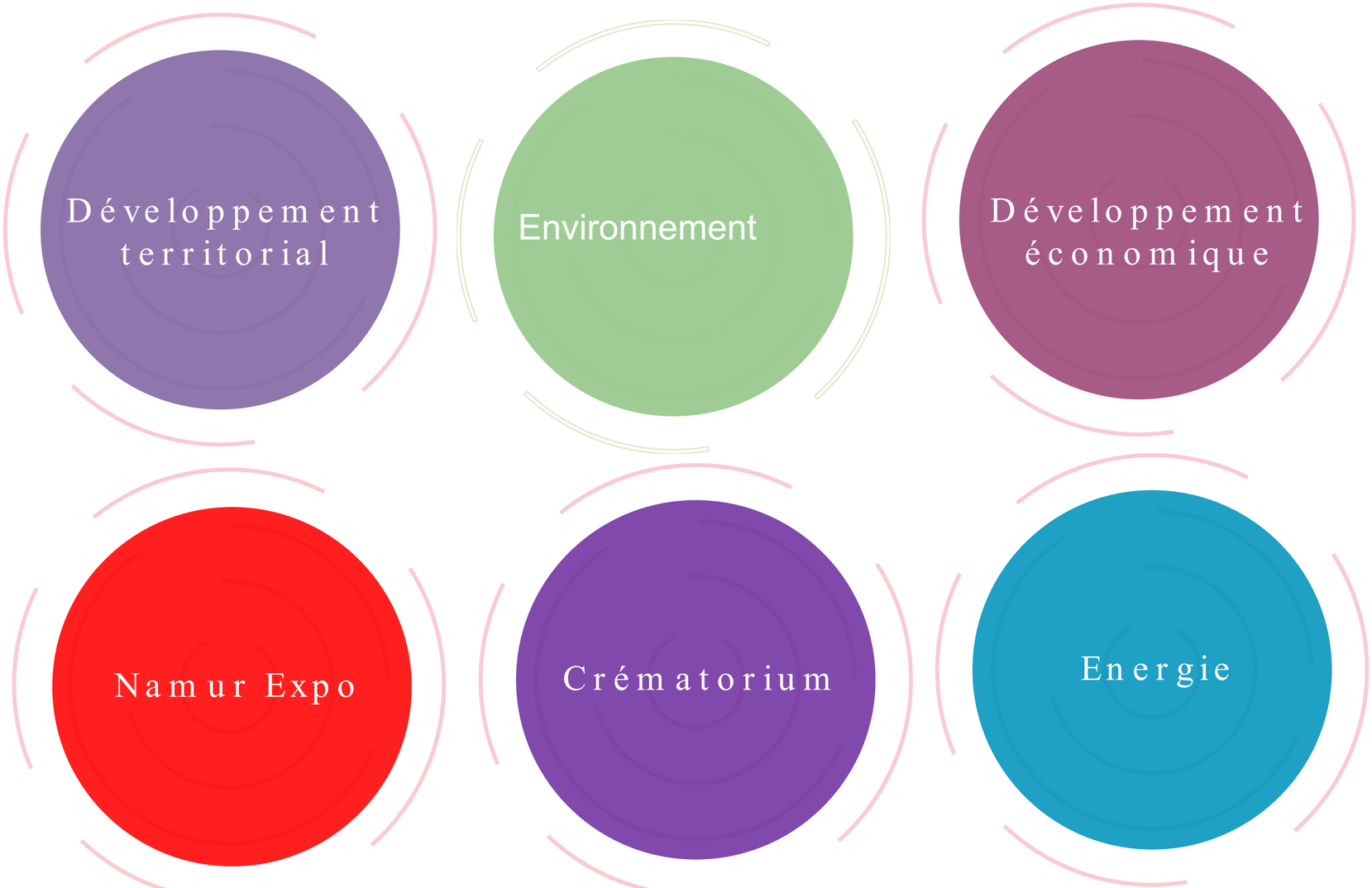

Une Équipe, des Idées, un Futur

Les parcs d'activité économique

1.630
HA

36
PARCS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

18.749
EMPLOIS

1.559
ENTREPRISES INSTALLÉES

2
UNIVERSITÉS

bep
Une Équipe, des Idées, un Futur

L’accompagnement des entreprises : les cibles

Start-ups

Entreprises avec un potentiel de croissance

Entreprises en transition

Entreprises avec un potentiel d’innovation

Porteurs de projets

Etudiants entrepreneurs

Une Équipe, des Idées, un Futur

L’assistance à maîtrise d’ouvrage

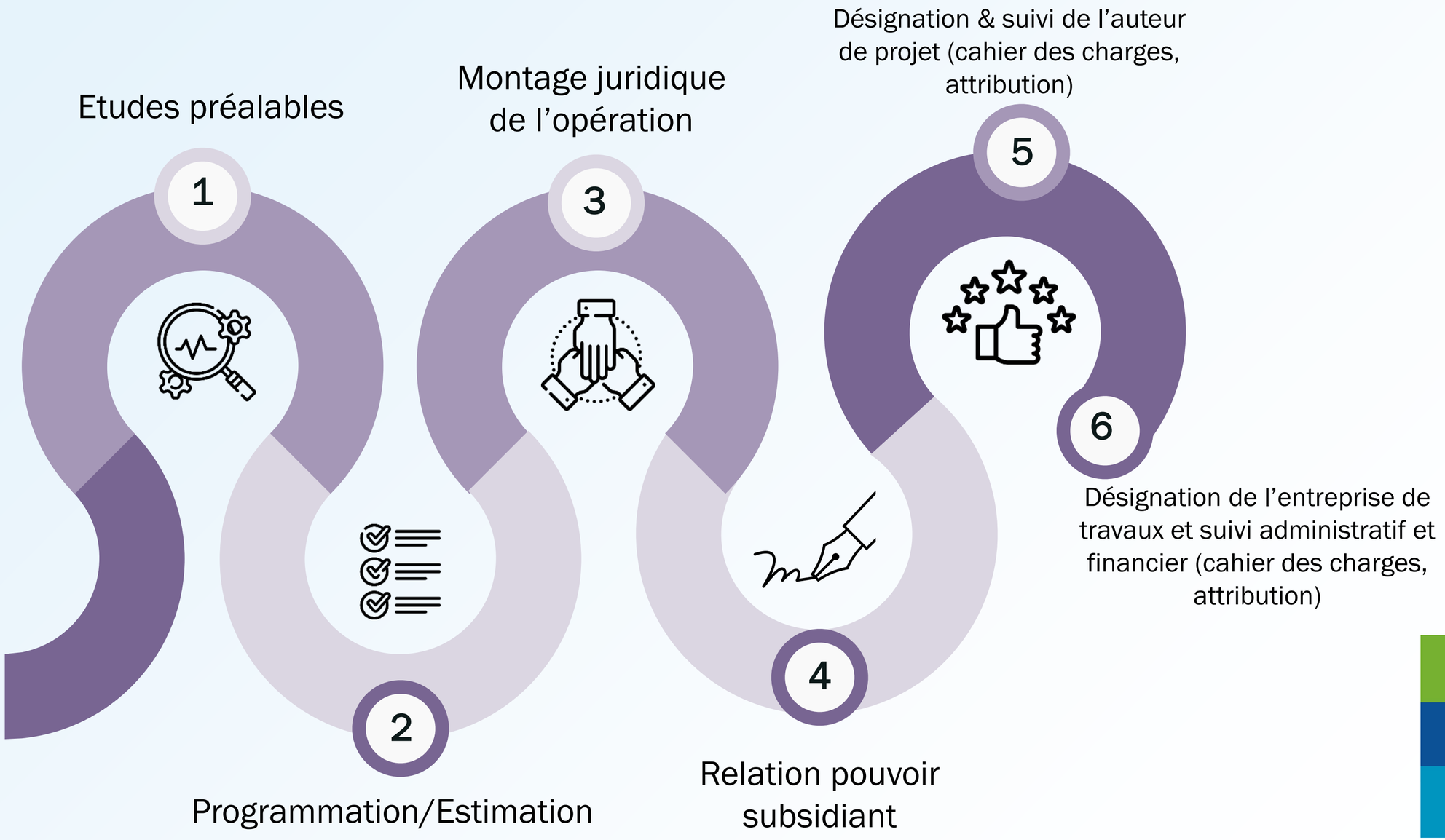

Une Équipe, des Idées, un Futur

L’assistance à maîtrise d’ouvrage

- Diagnostics territoriaux
- Aménagement centre -ville
- Rénovation urbaine
- Agriculture urbaine
- Dynamique commerciale
- Nouveau quartier d’habitat
- Mobilité durable
- Crèche
- Ecole
- Maison communale
- Infrastructure sportive
- Infrastructure culturelle
- Zone de police
- Maison médicale
- Zone de secours
- Digitalisation
- Résidence pour aînés
- Développe - ment touristique

Une Équipe, des Idées, un Futur

Hiérarchie de la gestion des déchets

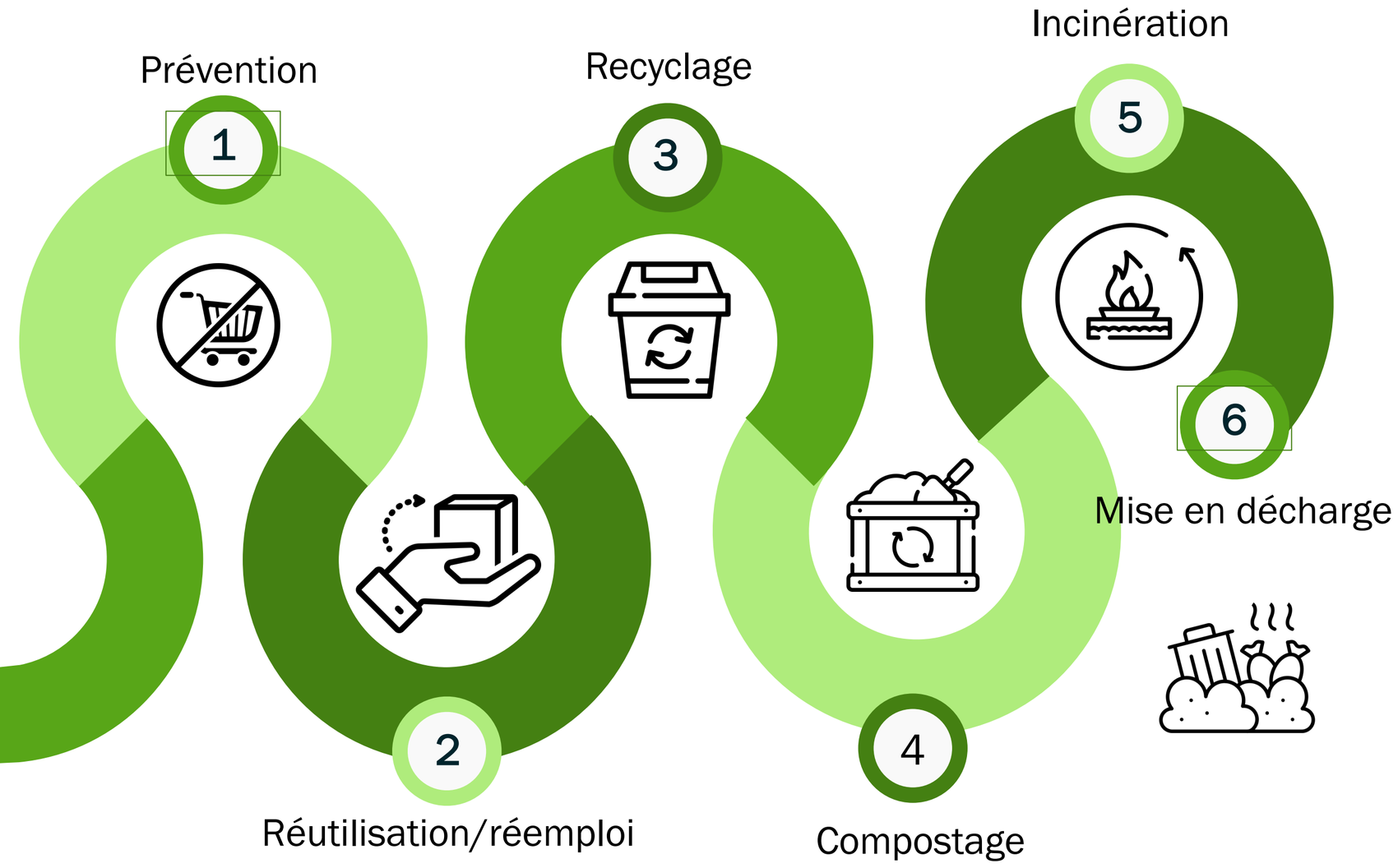

Prévention

Réutilisation/réemploi

Valorisation
matière → recyclage
énergétique

Elimination contrôlée des déchets ultimes

Energie: les domaines d’action

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

POLITIQUE LOCALE ENERGIE CLIMAT

pollec

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

CENTRALES DE MARCHÉ

bep

Une Équipe, des Idées, un Futur

Merci pour votre écoute !

Des questions ?

Plus d'infos ?

www.bep.be
www.bep.be/welcomepac

Une Équipe,
des Idées,
un Futur

WELCOME PAC

Présentation de l'INASEP

Didier Hellin

inasep

votre partenaire projet

inasep

votre partenaire projet

INASEP

Intercommunale Namuroise de Services Publics

ÉPURATION

LABORATOIRE

BUREAU D'ÉTUDES

DISTRIBUTION D'EAU

Intercommunale Namuroise de Services Publics
Siège social
Parc industriel // Rue des Viaux 1b // 5100 Naninne
Tél. + 32 (0)81 40 75 11
Siège d'exploitation
Rue de l'Hôpital 6 // 5600 Philippeville
Tél. + 32 (0)71 66 79 25
info@inasep.be // **www.inasep.be**

INASEP

- Intercommunale Namuroise de Services Publics créée en 1978
- Province de Namur, 38 communes associées
- 44 communes et 15 acteurs publics locaux parmi lesquels des CPAS, des intercommunales (BEP, AIEC, AIEM, AISSN), la SPGE, le CARP, l'AISBS, les Logis andennais… affiliés au Bureau d'études
- 270 collaboratrices et collaborateurs en 2024
- Chiffre d'affaires de 42,4 millions EUR en 2024

inasep
votre partenaire projet

4 MÉTIERS

- Production Distribution d’eau
- Exploitation des eaux usées
- Laboratoire
- Bureau d’études

inasep
votre partenaire projet

Production Distribution d'eau

- Près de 40.000 abonnés soit 93.500 habitants desservis sur 10 communes
- 1279 km de conduites de distribution
- 2,8 millions m³ distribués
- 69 m³ par ménage
- Autoroute de l'eau
- Base aérienne de Florennes
- 58 ETP

inasep
votre partenaire projet

EXPLOITATION DES EAUX USÉES

- Organisme d'Assainissement Agréé pour la Province de Namur
- 108 stations d'épuration en exploitation
- Plus de 549 km de collecteurs
- 519 millions EUR investis depuis 2000 avec la SPGE
- 128 millions EUR programme 2023-2027
- GPAA et exploitation technique des piscines
- Service Exploitation 94 ETP
- Gestion de stations privées et publiques

inasep
votre partenaire projet

LABORATOIRE

- Eaux de distribution et Eaux usées
- 220 échantillons pour le contrôle des piscines
- 2200 contrôles de Légionnelle
- Près de 13.000 échantillons prélevés en 2023

inasep
votre partenaire projet

BUREAU D'ÉTUDES

- Bureau d'études Service aux Associés
  - ✓ Service d'études et Réalisations en Voirie-Egouttage – SERVEG
  - ✓ Service Gestion des Réseaux – GRE
  - ✓ Bureau d'études ARTENCO
  - ✓ Service Coordination Sécurité-Santé – CSS
  - ✓ Service Marchés publics – ADM
- Bureau d'études Distribution et Assainissement des eaux

inasep
votre partenaire projet

Merci pour votre écoute !

Des questions ?

inasep
votre partenaire projet

Ceci n’est pas une intercommunale

BEP & INASEP

Une Équipe, des Idées, un Futur

votre eau, notre métier

Manque de transparence

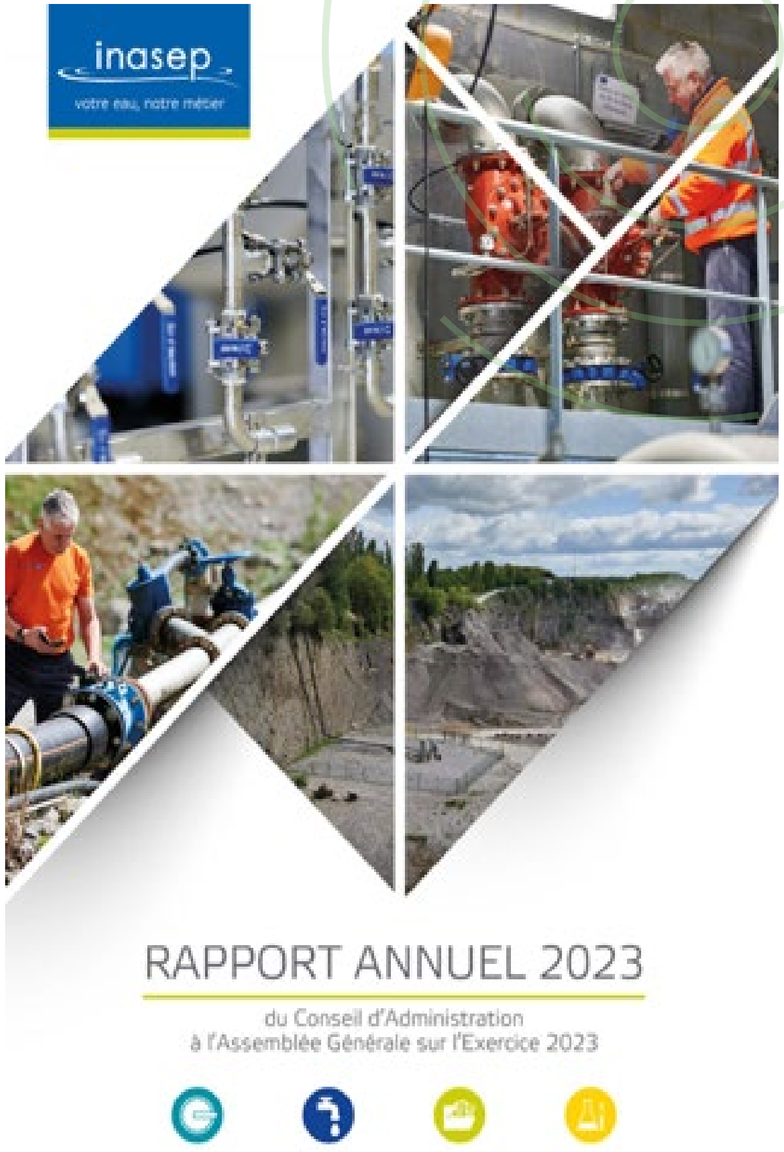

Gouvernance

Assemblées générales
Tutelle
Clés D'Hondt
Comité d'audit

Rapport d'activité
Plan stratégique
Rapport de rémunération
Conseil d'administration public

Politisation

Recrutement

Appel public
Association du management
Jury
Examen
Assessment

Double -emploi

Métiers différents MAIS

Synergie INASEP-BEP

1. **Environnement :**
   - Collaboration pour les stations d'épuration et les centres d'enfouissement.
   - Analyses régulières des eaux et lixiviats.
2. **Développement Territorial :**
   - Collaboration sur des assistances à maitrise d'ouvrage pour projets de construction.
   - Collaboration implémentation de PAE
   - Partage d'expérience sur les projets énergétiques.
3. **Juridique :**
   - Échanges de bonnes pratiques et modèles de documents.
   - Utilisation d'outils communs et réflexion sur des marchés publics conjoints.
4. **Ressources Humaines :**
   - Partage d'outils et processus RH.
   - Échanges sur la gestion salariale et les politiques de recrutement.
5. **Finances et Comptabilité :**
   - Utilisation commune du logiciel Adfinity.
   - Digitalisation des flux comptables et centralisation des données financières.

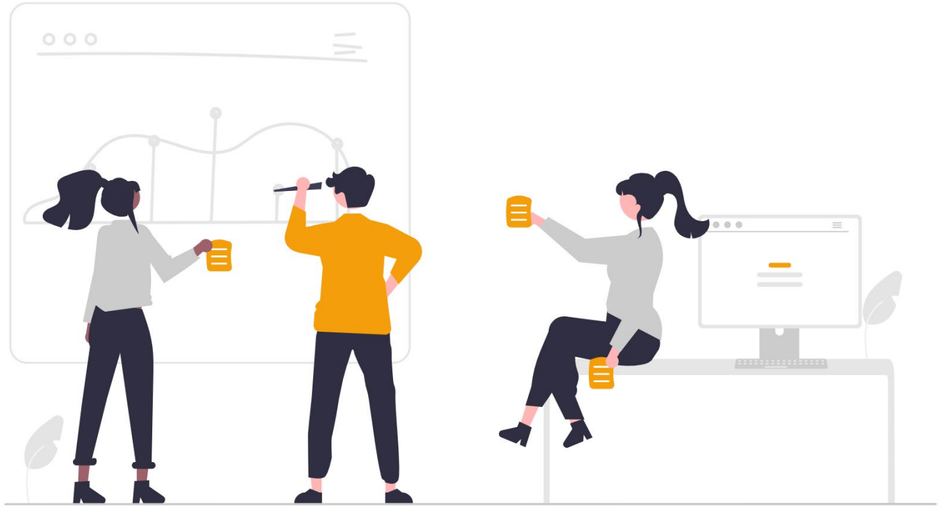

Une Équipe, des Idées, un Futur

Trop d'autonomie

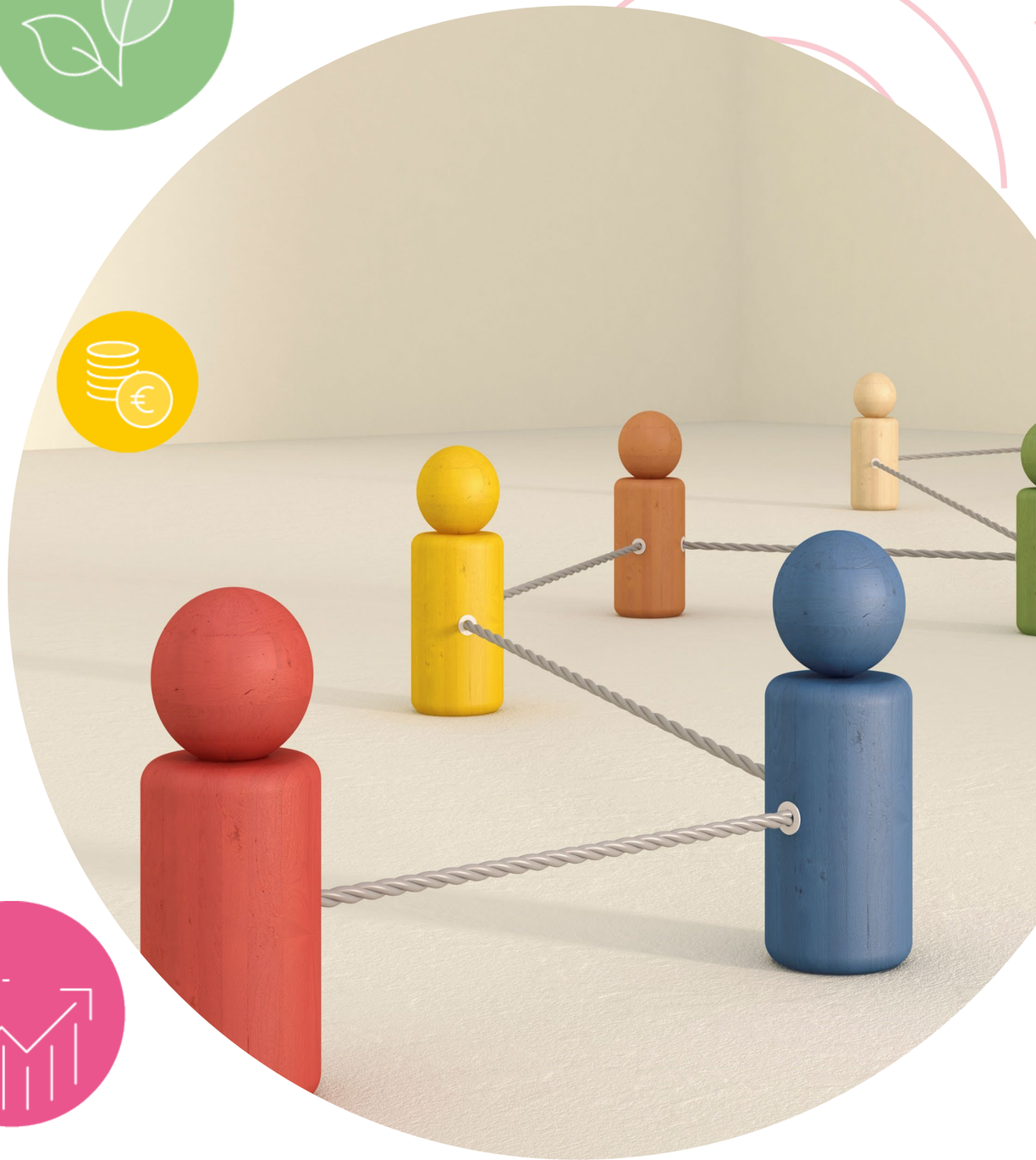

Parcs d'activité économique

Cadre wallon

Subvention infrastructure

Environnement

Cadre économique wallon

Subvention infrastructure

Développement économique

Cadre wallon

Subvention Wallonie Entreprendre

ARTENCO

Voiries égouttage

Contraintes
QUALICAM – PRR –
Bâtiments scolaires

Subventions
PIC – CWB - PRR

Production - distribution d'eau

Code de l'eau

Plan comptable de l'eau et CVD

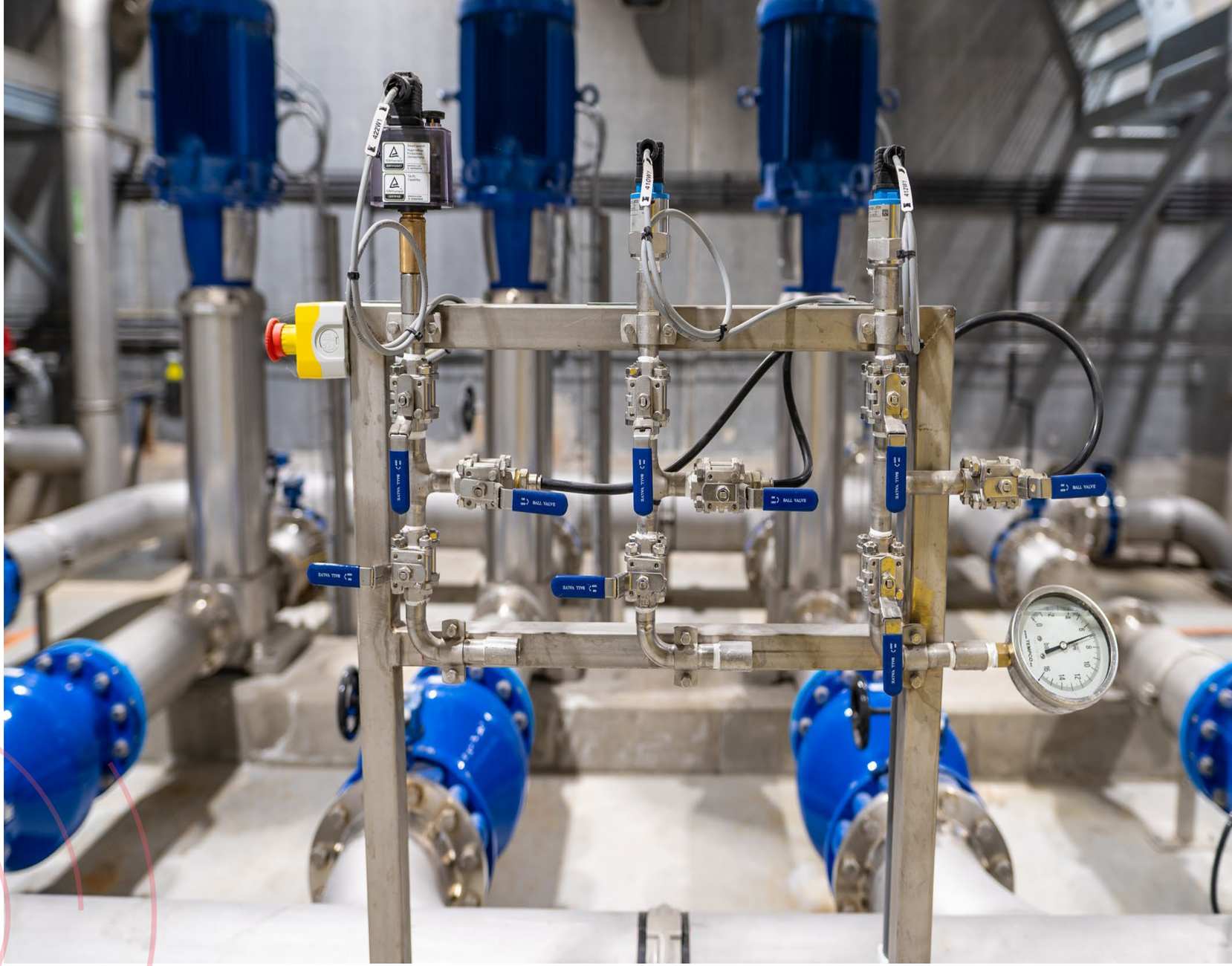

Collecte et épuration des eaux usées

Code de l'eau

Contrat de Service Unique SPGE

Manque d'efficacité

Développement Territorial

Assistance à maîtrise d’ouvrage
Delta et Namur Concert Hall

Tilman

Biscuiterie Destrée

Carlier Bois

Domaine des Grottes de Han

Aérodrome de Namur

Schmitz Digital Printing

Carrément bon

Développement Economique

Environnement

Partenariat
Ressourcerie Namuroise

Prise en charge de l’exploitation technique de leurs piscines

Appui aux communes pour la gestion des réseaux d’égouts

Gestion de stations d’épuration d’autres acteurs

Repli sur soi

Partenariat public-public
Unité de bio Tenneville,
Uvelia, Valtris
Copidec, Wallonie Developpement

Partenariat SWDE-Carriers-SPW

Autoroute de l'eau Florennes-Yves-Gomezee/Beauraing

Gestion Distribution d'eau de la Base aérienne de Florennes

Peu qualitative

Politique Qualité

ISO 14001

EMAS

ISO 9001

ESG

ISO 17025

Concurrence
privée

Environnement

Collecte des déchets

Historique et collecte sélective

Ligne tri-bois
Partenariat Carmeuse et Recybois

Assistance à maîtrise d’ouvrage

Quartier de la gare - Gembloux

Namur Expo

Easyfairs

Crématorium

Crématorium de France

Collaboration avec les Bureaux d’études privés

Peu innovante

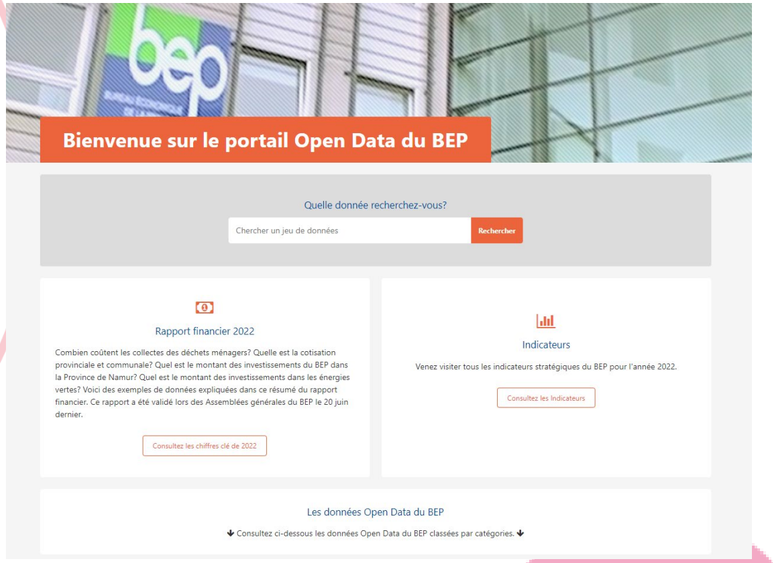

Smart City by BEP

Plateforme

Cilo

Glidée

Open Data

Smart City by BEP

Cybersécurité

Une Équipe,
des Idées,
un Futur

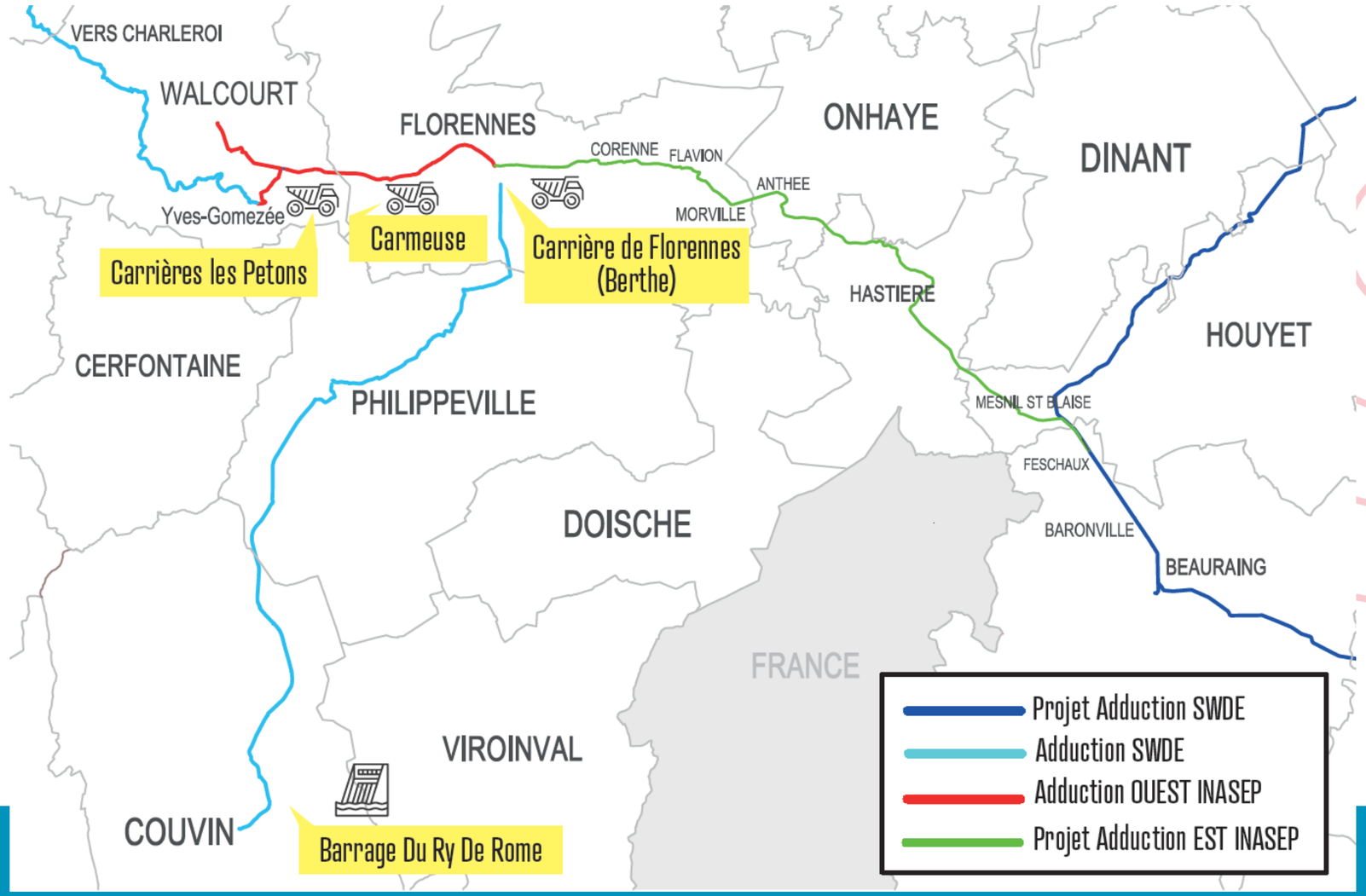

Autoroute de l'eau Florennes -Beauraing/Yves-Gomezée

Service GRE (AGREA)-SYGERCO

Gestion des réseaux d'égouts-Audits des voiries

Merci pour votre écoute !

Des questions ?

Avenue Sergent Vrithoff 2, 5000 Namur
Tél. : +32 (0)81/71 82 89
info@bep.be
@BEP Namur

Parc Industriel
Rue des Viaux 1b, 5100 Naninne
Tél. : +32 (0)81/40 75 11
info@inasep.be
@inasep.be
@inasep_officiel
@inasep